



CP 322.01 : Titres-services

E.R. : Tommy Jonckheere – Boulevard Poincaré 72-74, 1070 Bruxelles

14/5/18

Accord sur la reprise du congé postnatal non rémunéré dans le secteur des titres-services

Le 2 mai, nous sommes parvenus à un accord sur le congé postnatal non-rémunéré. Celui-ci stipule qu'à partir du 1^{er} juin 2018, vous pouvez prendre votre congé non-rémunéré en une fois et jusqu'à un an après la naissance pour prendre soin de votre enfant.

Comment introduire la demande du congé postnatal ?

Vous devez introduire votre demande un mois avant le début souhaité de votre congé via une requête écrite adressée à votre employeur.

Combien de temps dure le congé postnatal ?

Il doit durer au moins un mois et peut durer jusqu'à 12 mois au maximum.

Que se passe-t-il si vous souhaitez reprendre le travail plus tôt ?

Reprendre le travail plus tôt est possible, vous devez en faire la demande écrite.

Attention! Si vous retournez plus tôt au travail, vous renoncez au solde de votre congé postnatal.

Quelles sont les conséquences d'un congé postnatal ?

Si la durée de votre congé est supérieure à 3 mois, alors, cela aura des répercussions sur le calcul de votre ancienneté. Tenez-en compte !

Les travailleurs à temps partiel aussi peuvent avoir un congé postnatal ?

Si vous travaillez à temps partiel, vous pouvez répartir votre congé sur une période maximale de 2 ans. Lorsque vous prenez votre congé postal, vous ne devez pas oublier que répondez toujours à la durée de travail hebdomadaire minimale et votre congé ne doit pas interrompre un bloc d'heures chez un client.

Vous avez d'autres questions ?

Prenez contact avec votre [secrétariat CGSLB](#).

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages de l'affiliation: <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb>.

S'affilier? <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb/registrer>.

CGSLB | SYNDICAT LIBÉRAL BULLETIN D’AFFILIATION

Coördonnées (en majuscules s.v.p.)

zone		secrétariat		
nom		prénom		
rue	n°	bte	code postal	commune
n° registre nat. (dos de la carte d'identité)			sexe <input type="radio"/> homme <input type="radio"/> femme	
date de naissance				
nationalité			langue <input type="radio"/> français <input type="radio"/> néerlandais	
état civile		nom partenaire		
compte en banque IBAN			BIC	
tél.		gsm		
e-mail privé		e-mail travail		

Renseignements professionnels

nom employeur						
adresse						
en service à partir du		numéro d'entreprise				
commission paritaire		secteur d'entreprise				
temps plein <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		si non, je travaille		h/semaine	temps plein	h/semaine
<input type="radio"/> ouvrier <input type="radio"/> employé <input type="radio"/> cadre <input type="radio"/> chômage complet <input type="radio"/> étudiant <input type="radio"/> autre						

Affiliation syndicale

je souhaite m'affilier dans la zone où <input type="radio"/> j'habite <input type="radio"/> je travaille				
à inscrire à partir du		venant de la <input type="radio"/> CSC <input type="radio"/> FGTB <input type="radio"/> nouvel affilié		
y affilié depuis le		jusqu'au		
mode de paiement des cotisations <input type="radio"/> domiciliation <input type="radio"/> virement bancaire <input type="radio"/> ordre permanent				

signature affilié

La CGSLB conserve et traite vos données par voie informatique dans le cadre de la prestation de services aux affiliés. Conformément aux dispositions de la loi sur la protection de la vie privée, vous êtes en droit de les consulter et de les rectifier.

Mandat de prélèvement SEPA domiciliation européenne perception récurrente (Business to Customer)

En signant ce formulaire vous autorisez la CGSLB à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGSLB. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Votre banque peut vous informer sur vos droits liés à votre mandat.

DONNÉES TITULAIRE DU COMPTE (à compléter par le débiteur)

nom

adresse

.....

numéro de compte:

IBAN

BIC

nom affilié (si autre que le débiteur)

fait à signature

date

DONNÉES CRÉANCIER

nom : CGSLB

identifiant créancier : BE66 007 0850330011

adresse : Koning Albertlaan 95, 9000 Gent, België

RÉSERVÉ À LA CGSLB

motif domiciliation : cotisation pour numéro d'affiliation

.....

numéro de mandat

Veuillez remettre ce formulaire à votre secrétariat CGSLB. En cas d'arrêt de la domiciliation, le créancier (la CGSLB) doit en être averti.